



ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES... QUE PROPOSE LA CFE-CGC ?

Notre Ambition :

Mieux redistribuer les subventions à TOUS les salariés , de façon équitable.
En cette période de forte inflation, les subventions du CSE doivent faire partie intégrante du pouvoir d'achat du salarié consacré aux loisirs.

Comment est financé le CSE ?

L'entreprise verse au CSE par l'intermédiaire des charges patronales de votre salaire environ 2000€ par an et par salarié.

- ✚ 43% de cette somme soit 860€ est reversé au CSEC pour subventionner :
 - ✓ Le patrimoine AF (Gassin, St Malo, St Georges-de-Didonnes, les centres des DOM)
 - ✓ Les colonies pour les enfants et les vacances adultes
 - ✓ Rémunérer les salariés qui travaillent pour le CSEC.
- ✚ 57% de cette somme soit 1140€ est perçu par le CSE HUB par salarié à temps plein par an.

Une question légitime se pose !!!

Quelle est le montant de subvention qui vous a été alloué à titre individuel ?

La réponse...

Entre 250 et 400 euros...C'est peu !!!



DATES DE VOTE

Du 13 février
au 6 mars

VOTEZ CFE-CGC

Avec la CFE-CGC,
Choisissez ceux qui agissent !

Que propose la CFE-CGC ?

- ✓ Augmenter cette quote-part individuelle.
- ✓ Sacraliser la part du budget dédiée aux activités familiales **Sherwood Park**, le spectacle de fin d'année (Disneyland Paris ou autre), les chèques cadeaux pour les enfants et les chèques rentrée scolaire.

Mais aussi et surtout :

- ✓ Création d'un compte individuel Loisirs et Culture.

Ce compte permettra aux salariés de choisir :

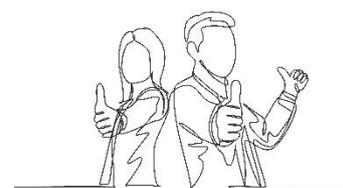
- ✓ D'acheter **de la billetterie** : des places de cinéma, places de théâtre, entrée dans des parcs d'attractions, etc.
- ✓ D'acheter des **chèques sport, CESU, chèques vacances**
- ✓ **Chaque salarié** du Hub même **avec un conjoint dans le même CSE** disposera d'un compte et des mêmes droits
- ✓ Le **chèques Noël pour les salariés sans enfant ou sans enfants** à charge sera **augmenté**
- ✓ **Maintenir l'accès à la salle de sport** situé au T2E
- ✓ **Travailler de concert avec les autres CSE** pour pouvoir réaliser des économies d'échelle
- ✓ **Mutualiser les fêtes de fin d'années avec d'autres CSE** pour pouvoir diversifier l'offre de spectacles

Pourquoi nous accorder votre confiance ?

- ✓ Nous avons la charge de la gouvernance du CSEC durant un peu plus de 4 ans.

Notre bilan a été salué par l'ensemble des Organisations syndicales :

- ✓ Remboursement de l'intégralité de la dette du CSEC qui était de 10 millions d'euros.
- ✓ Redonner du pouvoir d'achat à tous en portant la subvention de base T1 à 35%, tout en maintenant un système d'aide complémentaire de tarif réduit pour les personnes les plus fragiles financièrement.
- ✓ Instaurer un dialogue par la mise en place d'une coordination des 7 CSE, permettant l'échange et la transparence dans les décisions prises en accord avec toutes les Organisations syndicales.



L'équipe du HUB



Le mail : cfe.cgc.section.hub.cdg@gmail.com
Le site : CFE-CGC Air France/Hub

